



COLLÈGE-LYCÉE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement agricole privé

524, avenue du Pont des Fontaines

84200 CARPENTRAS

Tél. : 04-90-63-07-70 – contact@leschenes.org

www.leschenes.org

POUR LES ELEVES QUI ENTRENT EN 1^{ère} PRO SAPAT

* **Les cours commenceront le mercredi 2 Septembre 2026 à 08h00**

Les élèves seront pris en charge par les professeurs principaux, puis les cours auront lieu selon l'emploi du temps. La demi-pension fonctionnera dès le mercredi 2 septembre.

* **Horaires des cours** : Les cours auront lieu tous les jours de 7h55 à 11h55 et de 13h20 à 16h25 ou 17h20 selon l'emploi du temps.

* **Les internes** : L'installation dans les chambres avec les surveillantes de l'internat se fera le soir à partir de 17h.

* **Stages année scolaire 2026-2027** :

Pour le 1^{er} et le 2^{ème} stage, on demande à chaque élève de rechercher son lieu de stage et de retenir sa place en fonction des dates indiquées ci-dessous. Néanmoins, les élèves qui se trouveraient en grande difficulté pour obtenir une place pourront être aidés par les responsables de stage à la rentrée de septembre.

Il est demandé aux anciens élèves de 2^{ndes} pro en 2025-2026 de rapporter le 1 septembre le dossier FDA, la fiche contexte, le carnet d'appréciation de stage signé et complété, l'attestation de fin de stage.

Les stage 1et 2 se dérouleront auprès d'adultes non autonomes et/ou enfants du **04/01/27 au 15/01/27 et du 18/01/27 au 29/01/27**

Le 3^{ème} stage se déroulera en structures territoire **du 14/06/27 au 09/07/27**

2 Stages ESDD : Education Santé Développement Durable (les dates seront données à la rentrée)

* **Tablettes** : Les élèves doivent apporter la tablette fournie par la Région l'année dernière en état de marche

* **Les livres** : seuls les cahiers d'exercices nécessaires pour certaines matières seront facturés.

Nous demandons que tous les courriers et documents soient signés par les parents même si l'élève est majeur.

L'Etablissement sera fermé du vendredi 17 juillet au lundi 17 août inclus.

FOURNITURES 1^{ère} PRO SAPAT 2026-2027

Matière	Fournitures
Toutes matières	<u>Agenda Obligatoire</u> , Ardoise Velléda+ 4 feutres effaçables (noir, bleu, vert, rouge). Feuilles de copies simples et doubles grands et petits carreaux, des pochettes plastiques, une clé USB 16 GO, 1 cadenas pour le casier, 1 trousse complète, des crayons de couleur, feutres, règle, compas, crayon gris et rapporteur, feuilles blanche pour impression et batterie externe.
ESF MP7/MP8 Cours pratiques/ théoriques et stages	- 1 paire de crocs couleur claires sans fantaisie. - <u>1 tenue blanche</u> : un ensemble pantalon et tunique (Commandé par le lycée pour les nouveaux élèves et pris en charge par l'établissement) - 1 petit carnet pour le suivi des stages
Français	- 1 cahier grand format ou 1 porte-vues
Maths	- Une calculatrice : ou celle de seconde, ou Numwork - (Préférable pour ceux qui doivent en acheter une) - Ou un cahier grand format (24x35) 200 pages (ou celui de 2nd)
SES	- 1 cahier grand format, 180 pages 24X32
Informatique	- 1 paquet de feuilles blanches format A4 pour impression
ESF Cours théoriques	- 1 classeur grand format + intercalaires (12) + pochettes plastiques - 1 clé USB + 1 petit carnet répertoire
Anglais	- 1 classeur +pochettes plastiques.
Hist/Géo/ Territoire	- 1 grand classeur + 4 intercalaires + 1 cahier 96 pages grand carreaux.
EPS	- Une tenue de sport adaptée obligatoire (survêtement et basket de sport, différente de la tenue « civile »)
Documentation	- 1 petit classeur souple format A4 + 2 intercalaires
Bio	- 2 classeurs ou 2 cahiers ou porte vue (au choix)
Physique	- 1 porte-vue (60 vues)
MG4	- 1 porte-vue (40 vues)
MP9	- 1 porte-vue (40 vues)
MG3	- 1 porte-vue (40 vues)
MP 11	- 1 porte-vue (40 vues)



COLLÈGE-LYCÉE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement agricole privé

524, avenue du Pont des Fontaines

84200 CARPENTRAS

Tél. : 04-90-63-07-70 – contact@leschenes.org

www.leschenes.org

**INFORMATIONS INTERNAT
POUR LES 1^{er} Pro SAPAT 2026-2027**

Le **vendredi 11 septembre à 18h15**, la surveillante d'internat vous accueillera, en présence du Chef d'Etablissement, pour vous expliquer le déroulement de l'année. Elle vous remettra aussi le règlement de l'internat. Cette rencontre durera environ une heure.

Par ailleurs, merci de remplir et signer le coupon ci-dessous concernant l'autorisation de sortie du mercredi. Seuls les élèves ayant une autorisation écrite de leur responsable légale auront la possibilité de

- Sortir le mercredi de 13h30 à 16h30 (sans surveillance)
- Rester au lycée toute l'après midi
- Rentrer chez eux du mercredi 12h00 jusqu'au jeudi matin 8h.

Talon à compléter par le responsable légal et à rendre à la vie scolaire pour le 20/08/2026

Le mercredi, mon fils, ma fille _____

interne pour l'année scolaire 2026-2027 en classe de _____

☐

Sortira de 13h30 à 16h30 (sans surveillance)

☐

Restera au lycée toute l'après midi

☐

Partira du mercredi 12h00 jusqu'au jeudi matin 8h00

Fait à _____, le _____

Signature :



COLLÈGE-LYCÉE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement agricole privé

524, avenue du Pont des Fontaines

84200 CARPENTRAS

Tél. : 04-90-63-07-70 –contact@lycee-leschenes.fr

www.leschenes.org

TROUSSEAU POUR LES INTERNES

- 1 alèse plastifiée en 90 cm
- draps
- oreiller + taie d'oreiller
- couette
- linge de toilette
- pharmacie personnelle + photocopie de l'ordonnance en cas de traitement régulier
- pantoufle_et pyjama